

l'offre et la demande dans le secteur énergétique. Cet aspect spécifique est dès lors devenu un objectif majeur de notre politique de substitution énergétique pour la simple raison qu'en ralentissant la demande, nous pouvons mitiger les pressions exercées sur le marché de l'offre.

Le Comité est conscient du fait que la conservation a été, au cours de ces dix dernières années, encouragée par toute une pléiade de groupements et de gouvernements, et qu'il ne s'agit dès lors pas ici d'une recommandation originale. Il n'en reste pas moins que nous tenons à nous faire l'écho de tous ceux qui préconisent déjà la conservation et, de ce fait, nous espérons renforcer et préciser encore leur message. Nous souhaitons faire notre part en faisant comprendre à tous les Canadiens l'urgence de la situation de manière à les encourager à poursuivre et à intensifier leurs efforts de conservation dans tous les secteurs de l'économie.

La conservation ne devrait pas s'accompagner d'une réduction du niveau de vie. Selon le Comité, le Canada de devrait pas «produire moins avec moins de ressources» mais au contraire «produire davantage avec moins de ressources» ou, tout au moins, produire davantage avec une efficacité accrue. Ainsi, les nouveaux récepteurs de télévision consomment à l'heure actuelle beaucoup moins d'énergie que les modèles antérieurs sans pour autant, bien au contraire, nuire à la qualité de l'image. Ceci est le résultat des progrès technologiques enregistrés et cet exemple illustre la philosophie à laquelle le Comité tient à souscrire: produire davantage avec moins de ressources. A notre sens, les secteurs privé, commercial et industriel de notre pays doivent arriver à des réalisations de ce genre.

Tout problème de conservation peut être abordé sous divers angles. Prenons ainsi la réduction de la quantité d'énergie nécessaire pour chauffer une maison. Il est possible d'y arriver soit en baissant le thermostat, soit en isolant le bâtiment. Bien sûr, dans le premier cas, la quantité d'énergie qu'on arrive ainsi à épargner n'est pas illimitée étant donné que le sentiment d'inconfort engendré par une température ambiante trop basse aura tôt fait d'arrêter notre effort de conservation. La deuxième solution par contre, la rénovation qui permet d'éliminer toute perte inutile de chaleur due à une construction de qualité médiocre, peut à coup sûr faire économiser de l'énergie sans nuire au confort de l'individu. Le compromis idéal consisterait à la fois à isoler sa maison et à baisser le thermostat, ce qui produirait une économie optimale d'énergie.

Ce qui nous amène à la seconde partie du titre de notre chapitre, l'efficacité énergétique. Au moment où furent conçus et construits la majeure partie des foyers et les industries du Canada, quasiment toute l'infrastructure de notre pays en fait, l'efficacité énergétique était

loin d'être un facteur primordial. Il n'était pas rationnel à l'époque d'isoler à outrance les maisons dans la mesure où le coût de l'isolation n'était rentabilisable qu'après de longues années, le coût des combustibles étant peu élevé. Dans un même ordre d'idées, il était inconcevable d'un point de vue économique d'investir à grands frais dans la construction d'un complexe industriel énergétiquement rationnel à une époque où l'énergie ne coûtait presque rien; le coût de l'efficacité énergétique au niveau de l'infrastructure aurait très bien pu ne jamais être récupéré du seul fait des économies réalisées par une diminution de la consommation d'énergie. Dès lors, l'énergie étant à cette époque à ce point bon marché, notre économie s'est littéralement développée à partir de la notion d'inefficacité énergétique.

Mais les temps ont changé. Il est difficilement concevable que nous puissions connaître une époque où l'énergie serait abondante et peu coûteuse. Le Comité ne partage pas de gaieté de cœur cette opinion pessimiste, mais nous admettons que l'énergie deviendra un produit de plus en plus précieux et de plus en plus cher pendant les quelques décennies à venir. Nous ne voulons pas dire pour autant que les Canadiens doivent s'attendre uniquement à une érosion constante de leur niveau de vie ou de la qualité de la vie. Cela signifie simplement que nous avons été forcés d'admettre que l'efficacité énergétique sera selon toute vraisemblance désormais le facteur primordial qu'il faudra prendre en considération pour l'édification du Canada de demain. Nous n'avons pas d'autre choix que de tirer pratiquement à la lettre les leçons de la fable «La cigale et la fourmi».

Si nous examinons de façon objective le bilan énergétique du Canada, nous constatons que cette inefficacité énergétique représente en fait un potentiel unique en son genre: l'énergie que nous gaspillons chaque jour est une ressource prête à être exploitée. En d'autres termes, non seulement jouissons-nous d'un réservoir extraordinaire de ressources énergétiques naturelles conventionnelles et non conventionnelles, mais encore, puisque nous consacrons à l'énergie une partie de notre PNB plus importante que n'importe quel autre pays au monde, nous disposons d'une «ressource de conservation» fabuleuse et parfaitement exploitable. Par conséquent, si nous nous attachons à faire de l'efficacité énergétique une partie intégrante de toutes les facettes de nos activités, qu'elles soient industrielles, commerciales ou sociales, nous pourrions économiser une quantité non négligeable d'énergie. Et en ralentissant ainsi la demande, nous pourrions nous rapprocher davantage de notre objectif d'autosuffisance énergétique pour toutes les formes d'énergie.

Le Comité est dès lors d'avis que la notion d'efficacité énergétique doit devenir immédiatement une partie constitutive de tous nos secteurs d'entreprise. Nous